



Health
Canada

Santé
Canada

Perceptions des consommateurs à l'égard de l'étiquetage des aliments supplémentés

Sommaire

Présenté à Santé Canada

Fournisseur : Léger Marketing Inc.

Numéro de contrat : HT372-203995/001/CY

Valeur du mandat : 74 665,32\$ (TVH incluse)

Date d'octroi du mandat : 17-12-2020

Date de remise : 17-03-2021

Numéro d'enregistrement : POR087-20

Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à por-rop@hc.gc.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de groupes de discussion réalisés en ligne par Léger Marketing Inc. pour le compte de Santé Canada. L'étude de recherche qualitative a été menée du 27 janvier au 15 février 2021 auprès de 88 participants canadiens.

This document is also available in English under the title « Consumer Perceptions of Supplemented Food Labelling ».

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer par courriel avec Santé Canada à l'adresse : por-rop@hc-sc.gc.ca.

Santé Canada

200 Eglantine Driveway

A.L. 1915C

Ottawa (ON) K1A 0K9

Numéro de catalogue : H14-372/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-39695-8

English - Catalogue Number: H14-372/2021E-PDF

English - International Standard Book Number (ISBN): 978-0-660-39694-1

Sommaire exécutif

Léger a le plaisir de présenter à Santé Canada ce rapport sur les résultats d'une recherche qualitative réalisée par le biais de groupes de discussion virtuels et portant sur les perceptions des consommateurs à l'égard des approches d'étiquetage des aliments supplémentés. Ce rapport a été rédigé par Léger Marketing Inc. dans le cadre d'un contrat octroyé par Santé Canada (le 17 décembre 2020, sous le numéro : HT372-203995/001/CY).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Santé Canada a élaboré une stratégie à composantes multiples pour l'étiquetage des aliments supplémentés (AS) intégrant les divers éléments affichés sur les étiquettes avant et arrière d'un emballage, et ce, dans le but d'aider les consommateurs à identifier et distinguer les AS des aliments non supplémentés, déterminer le type et la teneur des ingrédients supplémentaires (IS), en plus de souligner toute mise en garde associée à l'utilisation d'un AS spécifique.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

1. générer une compréhension plus approfondie des perceptions des consommateurs à l'égard des aliments supplémentés et de l'utilisation des composantes d'étiquetage conçues pour les aider à identifier ces aliments ainsi que les IS qui les composent, et pour les informer des utilisations appropriées;
2. explorer et élaborer davantage ces observations lorsque les consommateurs sont confrontés à d'autres informations sur l'étiquette, comme le symbole nutritionnel « Élevé en » qui se retrouve sur le devant des emballages de certains AS ayant une teneur élevée en gras saturés, en sucres ou en sodium.

1.2 Méthodologie

Recherche qualitative – Groupes de discussion en ligne

Léger a organisé une série de douze groupes de discussion virtuels avec des Canadiens francophones et anglophones provenant de toutes les régions du Canada. Les participants ont été recrutés et sélectionnés sur la base de leur niveau de littératie en santé, puis répartis dans les divers groupes de discussion virtuels en fonction de ce niveau de littératie et de leurs données démographiques d'intérêt (p. ex. : jeunes, femmes enceintes/allaitantes, personnes atteintes de maladies chroniques, autochtones, francophones). Chaque groupe était composé de huit participants recrutés par nos recruteurs professionnels. Au total, 88 personnes ont pris part aux groupes de discussion virtuels (voir Tableau 1 pour le profil détaillé des groupes). Chaque participant a reçu une compensation financière de 100 \$, hormis les participants autochtones des Territoires nordiques qui ont reçu chacun une prime de 150 \$ (en raison de la difficulté de recrutement et aux fins d'assurer leur participation).

Tableau 1. Profil détaillé des groupes de discussion

Type de session	Date	Recrutés	Participants	Langue
Session 1 – Principal responsable des achats d'épicerie ayant un faible niveau de littératie en santé	27 janvier (17 h - HNE)	8	7	Anglais
Session 2 – Principal responsable des achats d'épicerie ayant un niveau adéquat de littératie en santé	27 janvier (19 h - HNE)	8	8	Anglais
Session 3 – Principal responsable des achats d'épicerie ayant un faible niveau de littératie en santé	4 février (19 h - HNE)	8	8	Français

Session 4 – Jeunes 14-17 ayant un niveau adéquat de littératie en santé	28 janvier (17 h - HNE)	8	8	Anglais
Session 5 – Jeunes 14-17 ayant un faible niveau de littératie en santé	28 janvier (19 h - HNE)	8	8	Anglais
Session 6 – Jeunes 14-17 ayant un niveau adéquat de littératie en santé	4 février (17 h - HNE)	8	8	Français
Session 7 – Femmes enceintes ou allaitantes ayant un faible niveau de littératie en santé	2 février (17 h - HNE)	8	8	Anglais
Session 8 – Femmes enceintes ou allaitantes ayant un niveau adéquat de littératie en santé	2 février (19 h - HNE)	8	8	Anglais
Session 9 – Personnes souffrant de maladie(s) chronique(s) ayant un faible niveau de littératie en santé	3 février (17 h - HNE)	8	7	Anglais
Session 10 - Personnes souffrant de maladie(s) chronique(s) ayant un niveau adéquat de littératie en santé	3 février (19 h - HNE)	8	7	Anglais
Session 11 – Autochtones des Territoires nordiques ayant un faible niveau de littératie en santé	15 février (4 h 30 – HNR)	8	6	Anglais
Session 12 - Autochtones des Territoires nordiques ayant un faible niveau de littératie en santé	15 février (6 h 30 – HNR)	8	5	Anglais

Les groupes de discussion virtuels ont duré environ 1 h 30 minutes et ont été modérés par un animateur sur la plateforme en ligne CMNTY. Ce choix de plateforme a facilité l'animation des groupes, en assurant une interface optimale pour l'animateur comme pour les participants et en permettant une interaction fluide tout au long de la discussion. La plateforme a également permis à l'animateur d'afficher les images d'étiquettes alimentaires sur l'écran au début de chaque portion de la discussion. Les images d'étiquettes alimentaires ont également été intégrées dans le questionnaire en ligne que les participants ont été invités à remplir à la fin du groupe de discussion. La plateforme en ligne a aussi rendu possible l'observation à distance par l'équipe de recherche de Léger et les observateurs de Santé Canada.

Lors de chaque groupe de discussion, l'animateur a d'abord présenté aux participants le concept des AS ainsi que l'approche d'étiquetage des AS à composantes multiples. Cette introduction a été suivie par quatre tâches effectuées par les participants, chacune faisant l'objet d'une discussion de groupe dirigée par l'animateur selon un guide de discussion semi-structuré. Au début de chaque tâche, l'animateur a présenté aux participants l'image d'une maquette d'emballage d'un AS à étudier. La stratégie d'étiquetage de chaque AS intégrait divers dimensions de l'approche d'étiquetage à composantes multiples, et ce, en fonction du profil nutritionnel de l'AS et des IS qui s'y trouvaient. Parmi les exemples utilisés, on trouve des AS nécessitant une mise en garde et d'autres non, ainsi que des AS ayant une teneur élevée en certains nutriments préoccupants pour la santé publique (c.-à-d. gras saturés, sucres ou sodium). Ces discussions ont permis d'acquérir une compréhension plus approfondie des perceptions des consommateurs à l'égard des AS et de l'importance des éléments d'étiquetage pour les aider à identifier ces aliments et les IS qui s'y trouvent, en plus de les informer sur leur utilisation appropriée.

1.3 Aperçu des principaux constats

1.3.1 Recherche qualitative

Les stratégies d'étiquetage sur le devant et sur l'arrière de chaque AS ont intégré diverses dimensions de l'approche à composantes multiples en fonction du profil nutritionnel et des IS contenus dans l'AS.

- Tout d'abord, lorsqu'ils étaient interrogés au sujet d'un AS qui ne nécessitait aucune mise en garde et qui ne présentait pas une teneur élevée en nutriments préoccupants pour la santé publique, les participants portaient leur attention sur les caractéristiques commerciales affichées sur le devant de l'emballage (allégations et marque) ainsi que sur les allégations relatives aux nutriments. Certains ont pensé que ces allégations servaient à identifier le type d'IS et s'en sont servis pour déterminer et confirmer que le produit était bien un AS.
- Lorsqu'invités à évaluer le devant de l'emballage d'un AS qui nécessitait une mise en garde, l'attention des participants s'est centrée sur l'identifiant des aliments supplémentés. Le texte « Supplemented/Supplémenté » en noir et blanc et le point d'exclamation en caractères gras dans l'identifiant, jumelés avec son emplacement dans la partie supérieure de la face avant, sont les éléments principaux de la conception qui ont retenu leur attention. Les participants ont utilisé l'identifiant des aliments supplémentés pour identifier et confirmer que l'aliment était un AS. De manière générale, les participants ont perçu la présence de l'identifiant comme signifiant que le produit contenait des IS et qu'il leur était conseillé d'en faire une utilisation réfléchie. L'inclusion du point d'exclamation dans l'identifiant était, pour eux, un signal fort leur enjoignant de faire attention à l'information affichée sur l'emballage, y compris les ingrédients et les mises en garde au dos de l'emballage. Les mots « Santé Canada » dans l'identifiant ont incité les participants à considérer l'AS avec prudence et a poussé certains à rechercher plus d'informations sur l'emballage à propos des ingrédients.
- Interrogés ensuite sur un AS qui était « Élevé en » nutriments préoccupants pour la santé publique (c.-à-d. gras saturés, sucres, sodium) et nécessitant une mise en garde, l'attention des participants était portée sur le symbole nutritionnel « Élevé en » sur le devant de l'emballage. Ce symbole les a poussés à examiner de plus près le reste des renseignements nutritionnels sur l'étiquette pour trouver plus de détails sur les nutriments préoccupants. L'inclusion d'une attribution à Santé Canada dans le symbole nutritionnel « Élevé en » sur le devant de l'emballage a été perçue par certains comme une preuve de sa crédibilité. Certains l'ont interprétée comme un avertissement par Santé Canada sur la présence d'ingrédients moins santé ou pour mettre les consommateurs en garde contre le profil nutritionnel mauvais pour la santé de l'AS. Peu d'entre eux ont mentionné l'identifiant des aliments supplémentés quand le symbole nutritionnel « Élevé en » était affiché sur le devant de l'emballage de l'AS.
- Le tableau des renseignements sur les aliments supplémentés (TRAS) au dos de l'emballage a été l'élément prédominant de l'étiquetage utilisé par les participants pour identifier l'AS. Le titre en gros caractères gras s'est démarqué du reste de l'étiquette arrière et a retenu l'attention des participants. Les principales sous-sections du TRAS ont servi aux participants pour confirmer le type et la teneur des IS, particulièrement l'encadré « Supplémenté avec » et la note au bas du tableau signalant « Comprend les quantités naturelles et supplémentées ». De manière générale, les participants connaissent peu les IS et en l'absence d'un pourcentage de la valeur quotidienne (% de la VQ), ils n'ont pas été en mesure de déterminer si l'IS se trouvait en quantité significative ou non dans l'AS.
- Les participants ont mentionné que l'absence d'un % de la VQ dans le TRAS a limité leur capacité à utiliser les renseignements fournis pour prendre une décision éclairée quant à l'utilisation de l'AS. Cela a aussi compliqué leur capacité à évaluer le profil nutritionnel des IS et à déterminer s'il y en avait peu ou beaucoup dans l'AS.

L'indication « Comprend les quantités naturelles et supplémentées » a, par ailleurs, ajouté à leur confusion en ne précisant pas quelles proportions des quantités énumérées font naturellement partie du produit vs quelles quantités ont été supplémentées.

- Les participants ont bien remarqué la mise en garde sur l'arrière de l'emballage; toutefois, certains ont mentionné que si on la plaçait plutôt sur le devant de l'emballage, cela la rendrait plus facile à voir et signifierait plus fortement son importance. Pour quelques participants, la formulation et l'emplacement des mises en garde sur l'arrière de l'emballage suggèrent que les avertissements sur l'utilisation du produit sont d'importance secondaire. Pour d'autres, l'inclusion de mises en garde sur un usage restreint du produit est alarmante.
- Les participants ont eu du mal à comprendre les raisons motivant l'inclusion des mises en garde et ont trouvé que la façon dont elles étaient libellées compliquait la compréhension de l'usage approprié du produit. Pour eux, les énoncés donnaient peu ou pas d'indications pourquoi les groupes de personnes ciblées ne devraient pas consommer un AS en particulier. Les participants étaient d'avis que trop de mises en garde étaient affichées à la fois et que le manque de contexte pour chaque IS rendait encore plus difficile de savoir si les limites indiquées étaient basées sur la teneur de l'ingrédient en question ou à la présence d'autres ingrédients. La mise en garde sur la quantité maximale quotidienne a généré, chez certains participants, la perception que l'AS est potentiellement dangereux et présente un risque pour la santé du consommateur. Certains ont mentionné que le fait que l'AS n'est pas recommandé pour les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les jeunes est une indication que le produit n'est donc nécessairement pas bon pour la santé de quiconque. Ceci a fait peur à certains, tandis que d'autres ont exprimé une certaine ambivalence à vouloir consommer le produit.
- La compréhension des participants était mitigée quant à la présence d'une attribution à Santé Canada dans l'identifiant des aliments supplémentés. Certains participants l'ont perçue comme signifiant que l'AS a été formulé, approuvé, officiellement avalisé, réglementé et/ou recommandé par Santé Canada. D'autres ont pensé que Santé Canada a inspecté et vérifié les ingrédients contenus dans le produit pour confirmer que c'était bien un AS et que son utilisation ne présentait aucun risque pour la santé. Quelques participants ont considéré l'appellation comme un avertissement de la part de Santé Canada les enjoignant de faire attention et de rester vigilant; que Santé Canada avait évalué le produit et fait apposer ce logo pour alerter les consommateurs sur la présence d'ingrédients moins bons pour la santé, ou encore pour les avertir de faire attention aux ingrédients du produit et aux mises en garde sur l'arrière de l'emballage.
- Certains participants se sont sentis induits en erreur par les éléments d'étiquetage des AS, particulièrement lorsqu'ils comparent les informations affichées sur le devant à celles sur l'arrière de l'emballage. Plus spécifiquement, certaines informations communiquées sur différents éléments de l'étiquette ont été perçues par certains participants comme étant contradictoires. La présence du symbole nutritionnel « Élevé en » avec l'attribution à Santé Canada combinée aux mises en garde sur l'arrière d'un AS a convaincu la plupart des participants que l'AS n'est pas un choix santé, et ce, malgré leur perception du message que l'emballage visait à communiquer. Certains ont mentionné que l'ajout de vitamines rend l'AS plus attrayant et justifie sa consommation, alors que d'autres se sont basés sur le symbole nutritionnel « Élevé en » sur le devant de l'emballage et la mise en garde sur l'arrière de l'emballage pour qualifier le produit comme étant mauvais pour la santé.
- Dans l'ensemble, la perception des participants, tous niveaux de littératie en santé et profils sociodémographiques confondus, est que les AS présentent des degrés variables en matière de santé comparativement aux aliments non supplémentés et qu'on y a ajouté des ingrédients bénéfiques pour la santé. Les participants ont été en mesure d'utiliser l'identifiant des aliments supplémentés sur le devant de l'emballage pour identifier le produit comme

étant un AS. L'inclusion d'un point d'exclamation dans l'identifiant était un signal fort au consommateur de lire avec attention les informations affichées sur l'emballage, incluant les ingrédients et les mises en garde au dos de l'emballage. Les participants ont pu naviguer le TRAS affiché au dos de l'emballage et y trouver les types et teneurs des IS. Ils ont aussi identifié la mise en garde comme étant un outil leur communiquant l'innocuité de l'AS et son utilisation appropriée. Toutefois, l'opinion des participants était mitigée quant à l'efficacité des outils d'étiquetage pour les aider à prendre une décision informée sur une utilisation sécuritaire et appropriée de ces AS.

1.4 Note au lecteur sur l'interprétation des résultats de recherche

Les opinions et observations exprimées dans le présent document ne reflètent pas celles de Santé Canada. Ce rapport a été élaboré par Léger sur la base de recherches menées spécifiquement pour ce projet.

La recherche qualitative est spécifiquement conçue pour dévoiler le plus large éventail d'opinions, de perceptions et d'interprétations parmi les consommateurs. Elle ne permet pas et ne vise pas à mesurer les proportions de gens dans la population cible qui expriment une opinion ou une perception donnée. Les résultats sont de nature qualitative et ne peuvent en aucun cas être extrapolés pour estimer quantitativement le nombre ou les proportions d'individus au sein d'une population qui ont la même opinion.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger atteste par la présente l'entière conformité des produits livrables relativement aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité telles qu'énoncées dans sa *Politique sur les communications et l'image de marque* et sa *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques ou les positions des partis ni sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par:

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christian Bourque'.

Christian Bourque, Chercheur principal

Léger